

Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (PIMCO)
Fonds d'obligations canadiennes de base Plus PIMCO Manuvie
PIMCO Canada

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Ed Devlin	Style de placement :	Actif
Objectif de placement :	Procurer des rendements surpassant ceux de l'indice de référence dans le cadre d'une gestion prudente.		
Date de la dernière rencontre :	T1 2016	Date prévue de la prochaine rencontre :	T1 2017
Note actuelle :	EN RÈGLE		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (PIMCO)	6,55	-0,42	8,33	4,45	2,27	4,27
Indice obligataire universel FTSE (rendement global)	3,60	-1,19	8,79	3,52	1,66	3,22
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	2,95	0,77	-0,46	0,93	0,61	1,05
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	1 ^{er}	1 ^{er}	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence et se classe dans le deuxième quartile par rapport aux fonds homologues.
- Ce rendement supérieur est principalement attribuable à une judicieuse sélection d'obligations provinciales et à la répartition sectorielle qui mise sur les titres hypothécaires. D'autre part, les titres de créance des marchés émergents et la stratégie de gestion des devises ont modérément contribué au rendement.
- Les stratégies de gestion des titres de créance ont eu un effet neutre. Parmi les titres de qualité, la surpondération dans le portefeuille des titres de meilleure qualité (AAA/AA) et la sous-pondération des obligations de qualité inférieure (A/BBB) a eu un effet négatif et a annulé une partie des gains générés par les titres à rendement élevé.
- La stratégie relative au positionnement sur la courbe des taux a été la principale cause de la contre-performance au cours du premier semestre de 2016, car les taux ont commencé à augmenter et la courbe des taux s'est accentuée au quatrième trimestre. Les pertes subies plus tôt ont été fortement réduites, grâce à la sous-pondération des obligations à long terme et à la surpondération des obligations à court terme, mais dans l'ensemble, les stratégies de taux d'intérêt ont nui au rendement sur un an.
- Le portefeuille continue de surpondérer les obligations provinciales et celles des banques canadiennes, car elles offrent un taux supérieur à celui des obligations fédérales. Le gestionnaire adopte un positionnement tactique sur la courbe des taux au Canada, tout en continuant de surpondérer les titres indexés sur l'inflation, car il est d'avis qu'ils obtiendront de meilleurs résultats que les obligations à rendement nominal, à long terme. Le portefeuille continue de fortement pondérer les marchés étrangers (30 %), particulièrement en ce qui concerne les titres hypothécaires.
- Le style de gestion du Fonds, qui permet une grande souplesse pour stimuler le rendement à l'aide de titres hors indice, a eu une incidence positive sur la performance à court terme, car les obligations à rendement élevé, les titres de créance des marchés émergents et les titres hypothécaires non canadiens du portefeuille ont généré des résultats positifs. Les stratégies de gestion des devises ont également eu un effet positif.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de quatre des cinq dernières années et a généré un rendement annualisé sur cinq ans positif. Ce rendement à long terme le classe dans le premier quartile par rapport aux fonds homologues.
- La surpondération des obligations provinciales, des titres émis par des organismes publics, des obligations étrangères et des obligations à rendement élevé a généralement eu un effet favorable sur la performance relative du Fonds.
- Le Fond est demeuré fidèle à son objectif de générer une valeur ajoutée au moyen d'un portefeuille diversifié composé de titres compris dans l'indice de référence et d'obligations étrangères, d'obligations à rendement élevé, de titres de créance de marchés émergents et de devises.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- À la suite de la démission de Bill Gross, le 27 septembre 2014, les directeurs généraux ont élu Daniel Ivascyn au poste de chef des placements du groupe. La société a en outre nommé Andrew Balls, chef des placements mondiaux et Mark Kiesel, directeur des placements, crédit mondial.

En qualité de chef des placements du groupe, Daniel Ivascyn continuera de superviser les stratégies de la société axées sur les placements non traditionnels, les produits de crédit structurés et le revenu.

Événements propres au Fonds

- Il n'y a eu aucun événement important propre au Fonds au cours des trois dernières années.

Commentaire du SGP

- Le gestionnaire cherche à atteindre l'objectif de placement du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'instruments à revenu fixe libellés en dollars canadiens ayant des échéances différentes, ou de produits dérivés de tels instruments. Pour atteindre son objectif, le gestionnaire diversifie le risque du portefeuille en recourant à de nombreuses stratégies actives, dont la gestion de la durée financière, le positionnement sur la courbe de taux et la rotation sectorielle, ainsi qu'à des techniques de sélection de titres individuels, par exemple la recherche quantitative et la recherche sur les titres de créance. Les stratégies et les positions du Fonds reposent sur des prévisions macroéconomiques à long terme, l'analyse de la valeur relative et une évaluation constante des valorisations et des conditions du marché.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le Fonds a ajouté une valeur relative à long terme. Le rendement supérieur est surtout attribuable à la pondération des titres canadiens et étrangers, conformément aux prévisions.

Conclusion : • Étant donné que le Fonds a enregistré un rendement supérieur à long terme tout en demeurant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis, le SGP maintient la note « En règle ».

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers